

# CONSEIL INTERCOMMUNAL ASR

## Préavis No 02/2019 Gestion 2018 Rapport de la commission de gestion

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les conseillères et conseillers,

La commission de gestion s'est réunie à deux reprises pour examiner le rapport de gestion 2018 du Comité de direction de l'Association de communes Sécurité Riviera.

Dans sa séance du 30 avril, elle a examiné les documents et formulé les questions qui ont été adressées au Comité de direction.

Les réponses fournies ont été reprises et complétées lors d'une deuxième séance le 21 mai en présence d'une délégation du Comité de direction.

Etaient présents : M. Bernard Degex (Président Codir), Mme Arianne Rouge (membre du Codir), M. Jean-Pierre Taverney (membre du Codir), M. Yves Raboud (membre du Codir), M. Frédéric Pilloud (directeur ASR), Major Ruben Melikian (chef du service de police), Major François Fleuti (chef du service de la protection civile), M. Marc François (chef du service d'ambulances), M. Sébastien Piu (chef des services généraux), Mme Isabelle Henny (responsable des finances), M. Dario Piras (responsable des ressources humaines).

Les membres de la Cogest remercient la délégation pour sa disponibilité et la qualité des réponses apportées.

Communes	Membres	30 avril 2019	21 mai 2019	
<b>Blonay</b>	André Grivel	Excusé	Excusé	
<b>Chardonne</b>	Philippe Mercier	Excusé	Excusé	Rempl. Anne Ducret
<b>Corseaux</b>	Hans Jörg Müller-Hermann	X	x	
<b>Corsier</b>	Tiago Ribeiro	Excusé	Excusé	
<b>Jongny</b>	Marc Badoud	X	x	
<b>La Tour-de-Peilz</b>	Roger Urech	X	x	
<b>Montreux</b>	Yanick Hess	X	x	
<b>Saint-Légier</b>	Pierre-Alain Besson	X	x	
<b>Vevey</b>	Nuno manuel Dos Santos	X	x	
<b>Veytaux</b>	John Grandchamp	X	x	

Les questions soulevées et les réponses figurent en pages suivantes.

## Questions au Comité de direction

Lors de sa séance d'étude et d'analyse tenue le 30 avril 2019 en la salle du Comité de Direction, la Commission de gestion a désiré obtenir des informations complémentaires sur les points suivants :

- **P.19 dernier paragraphe** : *Où en est le projet immobilier du site de Clarens ?*

Le plan général d'affectation de la Commune de Montreux a été libéré au niveau du Tribunal fédéral. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le lien suivant :

[https://www.montreux.ch/news/vue/?tx\\_news\\_pi1%5Bnews%5D=990&tx\\_news\\_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx\\_news\\_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=6ad92c4b6d8c2604551b595deb83cb37](https://www.montreux.ch/news/vue/?tx_news_pi1%5Bnews%5D=990&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=6ad92c4b6d8c2604551b595deb83cb37)

Après une étude approfondie du dispositif de défense incendie et secours en partenariat avec l'Etablissement cantonal d'assurance, nous avons pris contact avec les promoteurs du site de Clarens pour évaluer les possibilités d'une intégration dans le projet immobilier. Une présentation de différentes variantes sera prochainement effectuée lors d'un Forum des Municipalités qui aura lieu le 23 mai 2019. Le Conseil intercommunal sera également prochainement informé plus en détail des démarches en cours pour la localisation des services de l'ASR et des partenaires.

- **P.23 Cours suivis en 2018** : *Que concerne le cours GESIP donné à Paris ?*

Il s'agit d'un cours pour sapeurs-pompiers relatif aux feux d'hydrocarbures auquel ont participé deux membres permanents du SDIS Riviera.

- **P.29 Actions proactives** : *Quelles ont été les actions proactives engagées ?*

Les actions proactives sont toutes les missions effectuées par les policiers en dehors des interventions réactives. Ces actions proactives comprennent principalement la présence préventive lors des entrées et des sorties d'écoles, les contrôles de circulation, les surveillances, les contacts avec la population, les autorités et les commerçants, divers contrôles, le déploiement du Poste de Police Mobile, les patrouilles pédestres et cyclistes, les différentes présences préventives et services d'ordres lors de manifestations. Elles sont effectuées par le personnel policier et les assistants de sécurité publique.

- **P.29 Baisse des plaintes** : *Cette baisse a-t-elle impliqué une modification de la gestion ?*

La baisse du nombre de plaintes n'implique pas une modification de la gestion, mais une adaptation de la planification du service qui est susceptible de permettre une augmentation des actions proactives telles que mentionnées ci-dessus.

- **P.51 6.3.9 Taxis** : *A quel moment le nouveau règlement sera-t-il mis en application ?*

La nouvelle Loi cantonale sur l'exercice des activités économiques (LEAE) a été adoptée par le Grand Conseil le 12 mars 2019. Sa date d'entrée en vigueur n'est pas encore connue à ce jour. Le Conseil d'Etat étant chargé de l'exécution de ladite loi, il devra fixer, par voie d'arrêté, la date d'entrée en vigueur.

- **Fevi** : *Bien que notre commission rapporte sur la gestion (donc avec une vision du passé). Nous apprécierions d'être plus impliqués sur ce sujet.*

Les travaux préparatoires relatifs à la Fête des vigneronns vont bon train. En Etat-major de planification est à pied d'œuvre depuis plus de 18 mois. Progressivement, il entre dans une phase de résolution de problèmes, notamment au niveau de la mobilité.

Au niveau des processus financiers, les conventions de financement et d'exonération partielle, tant quadripartites (partenariat avec les services de l'Etat de vaud et l'ECA) que bipartites (propres aux prestations de l'ASR) ont été transmises à l'organisateur. Elles respectent les principes relevés dans le préavis n°4/2018, dont le recours de Monsieur le Conseiller intercommunal Clément Tolusso et consorts, a été rejeté par le Conseil d'Etat. Il convient néanmoins d'attendre la confirmation que les voies de recours sont épuisées.

Nous proposons d'organiser une séance extraordinaire afin de vous informer plus avant sur les démarches et opérations en cours.

## Conclusion

A l'unanimité des membres présents la Commission de gestion vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, les conseillères et conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### **Le conseil intercommunal Sécurité Riviera**

Vu le préavis du Comité de direction sur sa gestion 2018

Vu le rapport de la Commission de gestion

### **Décide**

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2018 et d'en donner décharge au Comité de direction

Au nom de la Commission de gestion

Le Président-rapporteur



P-A Besson

St-Légier, le 29 mai 2019